

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 avril 2024 à 18h45

### Finances, Commande publique, Moyens

#### Commande publique

#### 23. Marché Assurances

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le marché d'assurances conclu à compter du 1er janvier 2021 ont été conclus pour une période initiale de 1 an reconductible 3 fois 1 an, soit 4 ans toutes périodes confondues.

Ce marché comportait 4 lots, tel qu'énumérés ci-dessous :

- Lot 1 Dommages aux Biens et Risques annexes
- Lot 2 Responsabilité Civile Générale et Défense Recours
- Lot 3 Flotte Automobile
- Lot 4 Protection Juridique Générale

Par courrier en date du 20 mars 2023, la MAIF (titulaire du lot 1 « dommage aux biens ») a informé la collectivité de son intention de résilier le contrat d'assurance au 31 décembre 2023. C'est pourquoi un appel d'offre propre à ce lot a été relancé en amont et notifié pour un démarrage au 1er janvier 2024 au nouveau titulaire SMAACL.

Concernant les autres lots, les contrats seront échus au 31 décembre 2024.

Les marchés arrivant à leur terme, une nouvelle procédure doit être lancée.

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offre ouvert (A00) en application des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique.

Le marché est alloti tel qu'indiqué ci-dessous:

LOTS	INTITULE
1	Responsabilité Civile Générale et Défense Recours
2	Flotte Automobile
3	Automission
4	Protection Juridique Générale et défense pénale
5	Tout risque exposition

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240418-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet

Publication : 16/04/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Le marché est conclu pour une durée initiale de 1 an. Le nombre de période de reconduction est fixée à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues est de 4 ans.

Délibération n°2024/04/08/23 du 8 avril 2024 à 18h45



Les candidatures seront jugées sur les capacités techniques, financières et professionnelles des soumissionnaires.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1- Valeur techniques (Nature des garantis, Montant des garanties, Méthode d'indemnisation, Franchise, gestion et suivi des sinistres)	50.0
2- Conditions tarifaires	40.0
3-Performances en matière de protection de l'environnement	10.0

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'avis favorable de la Commission « Finances, Commande publique, Moyens » du 20 Mars 2024,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 26 Mars 2024,

**Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- D'approuver les modalités de passation du marché d'assurances
- D'autoriser le lancement de cette consultation,
- D'approuver les critères de choix proposés,
- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer les pièces du marché d'assurances ainsi que tout document y afférent
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	44	9
Vote Pour	44	9
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Dimitri RENAULT

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240416-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024

Publication : 16/04/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/04/08/23 du 8 avril 2024 à 18h45



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 35

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 11

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : 09

Nombre de membre absent: 01

Le 8 avril 2024 à 18 heures 45, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 2 avril 2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 2 avril 2024.

Dimitri RENAULT a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		RENAULT Dimitri
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy		<input checked="" type="checkbox"/>		
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		GOETHALS Corentin
COUASON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric			<input checked="" type="checkbox"/>	
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise		<input checked="" type="checkbox"/>		MADELAINE Catherine
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		ROSSI Annie

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240416-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet

Publication : 16/04/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/04/08/23 du 8 avril 2024 à 18h45



LEFOUR Tony		<input checked="" type="checkbox"/>		MALOISEL Gilles
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		BALLE Marie-Noëlle
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		PICOT Régis
MOREL Marie-Odile		<input checked="" type="checkbox"/>		MAINCENT Lyliane
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBLIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		LELARGE Michel

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240416-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024

Publication : 16/04/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/04/08/23 du 8 avril 2024 à 18h45

